

AIPR - Niveau Encadrant

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Durée : 7 heures
Formation : 6 heures
Examen : 1 heure
Nb Participants : 8 maximum

Page 1/2

Personnes concernées

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux

Prérequis

Lire et comprendre la langue française
Carte d'identité en cours de validité à présenter le jour de l'examen

Objectifs

- * Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- * Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- * S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Programme

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- * Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux
- * Les obligations des différents acteurs
- * Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DY-DICT conjointe, ATU)
- * Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- * La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- * Les documents nécessaires sur un chantier
- * Les piquetages et marquages au sol
- * Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- * Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- * Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- * Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- * Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- * Les différentes classes de plan
- * Lecture de plan et nomenclature des réseaux
- * Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- * Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

AIPR-EN-01.2019

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://neoprev.com>

AIPR - Niveau Encadrant

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Page 2/2

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- * Règles d'organisation de chantier pour assurer la sécurité lors de l'intervention à proximité de réseaux
- * L'apport éventuel des exploitants
- * Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- * Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- * Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- * Mesures à respecter en cas d'accident
- * La règle des 4A
- * Déclaration des dommages, responsabilités de l'entreprise

Évaluation et validation

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement , de l'Energie et de la Mer)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*02 fourni par nos soins

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://neoprev.com>

AIPR-EN-01.2019